Justificatif généré le 20/06/2023

Support de parution : Actu-Juridique.fr

Date de parution : 20/06/2023
Département : (75) Paris
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/680774
N° d'annonce : 680774

MAXDA

Société civile en liquidation au capital de 1.200 €

Siège social : 103 Rue de Lille 75007 PARIS-7E-ARRONDISSEMENT

833 017 213 R.C.S. Paris

Suivant procès-verbal en date du 31 mars 2023, l'associé unique a :

– décidé la dissolution anticipée de la Société.

– nommé en qualité de liquidateur : Mme Elisabeth CATROUX, demeurant 103 Rue de Lille 75007 Paris

– fixé le siège de la liquidation au 103 Rue de Lille 75007 Paris, adresse de correspondance où doivent être notifiés tous les actes et documents concernant la liquidation.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Paris

Le liquidateur.

Vérifier la validité de l'annonce
Code de vérification : aeNdgUbYf
https://digitalisation.actulegales.fr/#aeNdgUbYf

EURO-QUALITY SYSTEM ISO 9001

Habilitation : Le support Actu-Juridique.fr est habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans les départements de Paris - 75 (arrêté du 30/12/2021), Seine-et-Marne - 77 (arrêté du 10/12/2021), Yvelines - 78 (arrêté du 28/12/2021), Essone - 91 (arrêté du13/12/2021), Hauts-de-Seine - 92 (arrêté du 16/12/2021), Seine-Saint-Denis - 93 (arrêté du 22/12/2021), Val-de-Marne - 94 (arrêté du 31/12/2021) et Val d'Oise - 95 (arrêté du 24/12/2021)